

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 13/09/23

DÉCISION DU MAIRE

N° 2023 - 159

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

AVENANT N°2 AU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHAUDIERES MURALES DES APPARTEMENTS DU SITE DE L'ECOLE PASTEUR

Monsieur le maire de la ville de Tonnerrre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu le contrat d'entretien avec Engie Home services n° 022587001 pour l'entretien des chaudières murales des appartements du site de l'école Pasteur ;
- Considérant la vacance de l'appartement F du 7 rue Saint Michel ;

DECIDE

- De signer l'avenant n° 2 avec l'entreprise Engie Home Services aux conditions suivantes :
 - o Type : avenant de retrait,
 - o Ensemble mobilier 7531742,
 - o Montant : -206.69 € hors taxes (soit -227.36 € TTC) ;
- D'autoriser, ou le représentant ayant délégation, à signer tout avenant à ce contrat selon les besoins de la collectivité.



A Tonnerrre, le 11 septembre 2023

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerrre